



3

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Romainmôtier*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *Deux cents* pages.

Lausanne, le *21 janvier* 1899.

Le Chef de service du Département,

Gué



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N^o 13. de l'année 1898, au N^o 18 de l'année 1909.

Ce que nous certifions.

Romainmotier le 8. Octobre 1909.



Ab. Reignier.
Off. de l'état civil.

N° 19.

Guignard et Delacretaz

Aujourd'hui *huit. Octobre.* mil neuf cent *neuf.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Guignard. Octave. Benjamine, laitier.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vaulion. (Saut)* domicilié à *Vaulion.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Vaulion, le dix-neuf. Juillet.* mil huit cent *quatre vingt sept.*

Noms, profession et

fil de *Etienne David. Henri. Guignard, décédé.*

domicile des parents :

et de *Sainte. Jeannette. Reynoud, à Vaulion.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Delacretaz. Jeanne.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Traz et Yverne. (Saut)* domiciliée à *La Traz.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *La Traz, le vingt-un. août.* mil huit cent *quatre vingt sept.*

Noms, profession et

filie de *François. Louis. Henri. Delacretaz, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Adèle. Aline. née. Bonnard, domiciliés à La Traz.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vaulion, le quatre, à La Traz le cinq, et à Yverne, le sept. septembre, mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil de Vaulion, de célébrer le mariage à Rommagnat.

Signatures des époux :

Octave Guignard.
Jeanne Guignard Delacretaz

Signatures des témoins :

Aug. Fochung à Rommagnat
Louis Magnuet à Vaulion

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil, à Vaulion et à Rigne, le 3. Octobre. 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

N° 20Gaillard et Thacion

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux novembre 1909 mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Gaillard Emile Henri, agriculteur.

Etat civil :

de Sergey (Vau) domicilié à Sergey.célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sergey, le quatre septembre mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

fils de Jean Baptiste Emmanuel Gaillard.

domicile des parents :

et de Thomy dite Odèle née Tracy, à Sergey.

Nom et profession de l'épouse :

2° Thacion Berthe Ida.

Lieu d'origine et de domicile :

de L'ibergerment et Ballaigues domiciliée aux Clés.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lignerolle, le deux juin mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de Jean Henri Thacion.

domicile des parents :

et de Marie Marguerite née Conoit, aux Clés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sergey le quatorze, à L'ibergermentle quinze, aux Clés le deux et à Ballaigues, ledix sept octobre, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle, de célébrer le mariage, à Roumoultier.

Signatures des époux :

E. Gaillard
Berthe Gaillard née Thacion

Signatures des témoins :

Mme Brandot Les Clés
Mug. Fochung, à Roumoultier

Communiqué : aux officiers de

l'état civil, à Lignerolle et à Ballaigues, le 13 novembre 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizquier

N° 21.

Golaz et Curtet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier décembre* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Golaz Georges Henri, agriculteur.*

de *L'Abbaye (Saut)* domicilié à *Croy.*

Etat civil : *célibataire.*

né à *Croy, le dix-huit avril* mil huit cent *quatre vingt six.*

fil de *Georges Henri Golaz, agriculteur.*

et de *Julie Marie, née Tiquet, domiciliés à Croy.*

2° *Curtet Lionie, ménagère.*

de *Jurieux (Saut)* domiciliée à *Jurieux.*

Etat civil : *Célibataire*

née à *Jurieux, le dix mai* mil huit cent *quatre vingt neuf.*

fille de *Mois Henri Curtet, agriculteur.*

et de *Sophie Céline, née Meautier, domiciliés à Jurieux.*

Les publications ont eu lieu à *Jurieux, à Croy et à L'Abbaye,*

le seize novembre, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de
L'Abbaye, Jurieux et Croy.

Signatures des époux :

Georges Golaz
Lionie Golaz née Curtet.

Signatures des témoins :

M. Bonant à Romainmotie
E. Junod à Romainmotie

Communiqué : à l'officier de l'état civil, à *L'Abbaye, le*
1^{er} décembre 1909.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigriet

N° 22.

Nicaty et Magnenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent neuf
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicaty Jean François, agriculteur
de Maudon, Combrenant le Petit et domicilié à Bouvillars
Breuvannes
célibataire

né à Bouvillars, le huit novembre mil huit cent quatre vingt un
fils de Edouard Nicaty, horloger
et de Marie née Perret, domiciliés à Bouvillars

2° Magnenet Alice, ménagère
de Breuvannes domiciliée à Croy
célibataire

née à Croy, le dix-neuf juin mil huit cent quatre vingt huit
fille de François Magnenet, agriculteur
et de Louise Françoise née Bonard, domiciliés à Croy

Les publications ont eu lieu à Breuvannes, Croy, Bouvillars et
Maudon, le vingt-six, et à Combrenant le Petit et
Breuvannes, le vingt-sept novembre, mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publisation de l'Officier de
l'état civil de Bouvillars, de
célibat le mariage à Roman
mairie

Communiqué : aux Officiers de
l'état civil, à Maudon, Combrenant
le Grand, Montagny et
Bouvillars, le 29. décembre 1909.

Signatures des époux :

Nicaty Jean - François
Alice Nicaty nee Magnenet

Signatures des témoins :

François Magnenet à Croy
Alfred Magnenet à Croy
Rosalie Magnenet à Croy

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N°

~~Aujourd'hui~~ Le *numéro 22, à la page 4* mil neuf cent *et celui*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les
deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Ce que nous certifions.
Romainmotier le 31 décembre 1909.

Lieu et date de la naissance :

né à *mil neuf cent Ab. Reizquier.*

Noms, profession et

fil(s) de *Off. de l'état civil.*

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2^o Un double a été remis le 6 Janvier 1910, à l'auto-
de rité cantonale, en exécution domiciliée à de l'Art. 2. de la loi.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Romainmotier le 6 Janvier 1910.

Lieu et date de la naissance :

née à *mil huit cent*

Noms, profession et

fil(le) de *Off. de l'état civil.*

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Vu le 30 avril 1910
ph. Reizquier
Ab. Reizquier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° *1*Aujourd'hui *deux mars* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Candaux Henri Alfred, agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Premier* domicilié à *Premier*.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Toulon, le deux Février* mil huit cent *quatre vingt trois.*

Noms, profession et

fils de *Alfred Candaux, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Elis Faustine, née Guignard, domiciliés à Premier.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Hautier Rosalie Susanne, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jurieux* domiciliée à *Jurieux.*

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Jurieux, le sept. Février* mil huit cent *quatre vingt six.*

Noms, profession et

fille de *Georges Edouard Hautier, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Aline Jenny, née Guignard, domiciliés à Jurieux.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Premier et à Jurieux, le dix-neuf*
Février, mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Premier et de Jurieux.

~~Communiqué~~

Signatures des époux :

Henri Alfred Candaux
Rosalie Candaux née Hautier

Signatures des témoins :

Louis Hautier à Jurieux
Candaux Marcel à Premier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizquier

N° 2.

Bastard et Losey

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt neuf Avril* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Bastard Charles, journalier*
de *Dimoret (Sud)* domicilié à *Brettonnières*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Tuffens-la-Ville, le huit Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*

Noms, profession et

fils de *Alexis Bastard, décédé*

domicile des parents :

et de *Lucie née Mahmet, à Brettonnières*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Losey Henriette Künny, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Vauxaise (Haut-Rhin)* domiciliée à *Vallerbe (Grands Bois)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Argiez, le deux Avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Auguste Losey, décédé*

domicile des parents :

et de *Künny Lucie née Henriette, à Vallerbe (Grands Bois)*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallerbe le vingt deux, à Brettonnières, à Dimoret et à La Vauxaise, le vingt quatre Mars, mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Vallerbe, Brettonnières, Dimoret et La Vauxaise.*

Signatures des époux :

*Bastard Charles
Henriette Bastard née Losey*

Signatures des témoins :

*Coët Constant Brettonnières
Bastard Émile Brettonnières*

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil à Vallerbe, Dommelay, et Muriat, le 29 Avril 1910.

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 3.

Aujourd'hui *deux* *Mai* mil neuf cent *dix*.*Tatthey et Glayre*

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° *Tatthey, Henri, laitier.*de *Fierz (Eand)* domicilié à *Sausanne.**célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Grandcour, le treize Décembre* mil huit cent *quatre vingt trois.*fils de *Henri Tatthey*et de *Hélie Julie, née Marjol, tous deux décédés.*2° *Glayre, Blanche Linor, femme de chambre.*de *Romainmotier.* domiciliée à *Romainmotier.**célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Romainmotier, le huit mars* mil huit cent *quatre vingt cinq.*fille de *François Constant Glayre, carrossier.*et de *Prosp. Marie, née Chantrens, domiciliés à Romainmotier.*Les publications ont eu lieu à *Romainmotier et à Fierz le onze, et à Sausanne, le deux Avril, mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sausanne, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux :

Henri Tatthey
Linor Tatthey née Glayre

Signatures des témoins :

C. Glayre Romainmotier
*Ottavien L. Romainmotier*Communiqué : *aux Officiers de l'état civil à Fierz et à Sausanne, le 12 Mai 1910.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 4.

Roy et Guillaume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mai* mil neuf cent *diez*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roy Felicien Eugene* agriculteur

de *Bretouvières* domicilié à *Bretouvières*

célibataire

né à *Bretouvières*, le *vingt neuf Juin* mil huit cent *septant neuf*

fil de *François Emile Roy*, agriculteur

et de *Cécile Celina* née *Guillaume*, domiciliés à *Bretouvières*

2° *Guillaume Rose* ménagère

de *Bretouvières* domiciliée à *Bretouvières*

célibataire

née à *Bretouvières*, le *vingt huit Décembre* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Alfred Guillaume*, agriculteur, à *Bretouvières*

et de *Jamette* née *Bozet*, *divorcée*

Les publications ont eu lieu à *Bretouvières*, le *Arante Avril*, mil
neuf cent diez

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificat de publication de Bretouvières

— Communiqué : —

Signatures des époux :

Roy

Rose Roy née Guillaume

Signatures des témoins :

Marie Roy à Bretouvières
Henri Guillaume à Bretouvières

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier

N° 5

Sournis et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sournis, Emile, François, agriculteur

de Gessenay (Vaud) domicilié à Envy

célibataire

né à Envy, le premier Avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de M. François Sournis

et de M^{lle} Elise née Envy, à Envy

2° Chevalley, Rose, Elise, ménagère

de Champlauraz (Vaud) domiciliée à Romainmotier

célibataire

née à Romainmotier, le vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de M. Louis David Chevalley

et de M^{lle} Jenny, Rosine, née Troy, à JurisLes publications ont eu lieu à Romainmotier et à Envy, le dix
à Gessenay, le trois, et à Champlauraz, le quatre avril
mil neuf cent dixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de
Romainmotier, Envy, Gessenay
et Champlauraz

Signatures des époux :

Emile Sournis
Elise Sournis née Chevalley

Signatures des témoins :

H. Rochet Romainmotier
J. Favre Envy

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué : aux Officiers de
l'état civil à Gessenay et à
Comblanchet, le Grand, le 24
Mai 1910

Rectification

Par ordre du Dépt. de Justice
et Police du Canton de Vaud
du 9 août 1946, l'inscription
ci-contre est rectifiée en ce
sens que le nom patronymique
"Sournis" soit orthographié
"Sumi", à l'exclusion de
toute autre orthographe.
Romainmotier, le 20 août 1946
L'officier de l'état civil:
P. Lemaire

N° 6
Collomb et Lereseche

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept Mai mil neuf cent dix
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Collomb Jean agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretonnières (Cant.) domicilié à Sersion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bretonnières, le dix neuf septembre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Paul Collomb, agriculteur

domicile des parents :

et de Delphine née Chappuis, domiciliés à Sersion

Nom et profession de l'épouse :

2° Lereseche Jeanne Elise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballaigues (Cant.) domiciliée à Cray

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cray, le vingt Mai mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Alfred Gustave Lereseche, agriculteur

domicile des parents :

et de Hélie Marie Louise née Cray, domiciliés à Cray

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bretonnières Cray Ballaigues, le huit et à Sersion, le dix Mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil d'ordonner la publication du mariage à Bretonnières

Signatures des époux :

Jean Collomb

Jeanne Collomb née Lereseche

Signatures des témoins :

E. Lereseche Ballaigues

E. Reignier Bretonnières

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil, à Ballaigues et à Bretonnières, le 27 Mai 1910

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

N° 7

*Berthoud et Marchand*Aujourd'hui *quatre juin* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Berthoud Pierre Henri* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bofflens* domicilié à *Bofflens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bofflens*, le *dix janvier* mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

fils de *Alexis Henri Berthoud*

domicile des parents :

et de *Suzette veuve Magnenet, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Marchand Marie* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bofflens* domiciliée à *Bofflens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Rigles*, le *deux février* mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

fille de *Pierre Henri Marchand*

domicile des parents :

et de *Sophie veuve Corthézy, les deux décédés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bofflens*, le *vingt Mai*, mil neuf cent *dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de registres des époux**Promesse de mariage écrite**Certificat de publication de Bofflens*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Henri Berthoud**Marie Berthoud, née Marchand*

Signatures des témoins :

*Alexis F^r Berthoud à Landanne**Emile Marchand à Bofflens*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier

N° 8.

Favre et Soumis.

Nom et profession de l'époux :

1° Favre Jules instituteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-sous-Yens (Vaud) domicilié à Envy (Vaud)

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Ecublens (Vaud) le trois Mars mil huit cent quatre vingt neuf.

Noms, profession et

fils de Christophe Favre agriculteur.

domicile des parents :

et de Anne Favre née Masser domiciliés à Tramuel sur Morge.

Nom et profession de l'épouse :

2° Soumis Berthe ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Vaud) domiciliée à Envy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Envy le deux Mai mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fille de Jean François Soumis.

domicile des parents :

et de Elisa née Amfeller à Envy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Envy le sept et à Villars-sous-Yens et Gessenay le huit Octobre mil neuf cent dix.

Rectification

Par ordre du Dépt de Justice et Police du Canton de Vaud du 9 août 1946, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que le nom patronymique "Soumis" soit orthographié "Sumi" à l'exclusion de toute autre orthographe.
Romanimôtier, le 30 août 1946
L'officier de l'état civil
Stommaud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication d'Envy Villars-sous-Yens et Gessenay.

Signatures des époux :

Jules Favre
Berthe Favre née Soumi

Signatures des témoins :

G. Lavanchy La Couraz
A. Favre Valéry s. Rives
Emile Soumi Envy

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

Communiqué : aux officiers de l'état civil à Villars-sous-Yens et à Gessenay, le 26 Octobre 1946.

N° 9.

Chevalier & Magnenet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept. Décembre. — mil neuf cent dix. —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalier Emile — agriculteur. —

de Croy, Roumainvillier et Arbe, d'Arbe, domicilié à Croy. —

célibataire. —

né à Rumont, Trébourg le dix-neuf. Septembre mil huit cent quatre vingt trois. —

fils de Friedrich dit Jean Chevalier, décédé. —et de Rose dite Sophie née Matthey, à Croy. —2° Magnenet Rosalie — ménagère. —

de Bretonnières. (Lau 3) — domiciliée à Croy. —

célibataire. —

née à Croy, le vingt-trois. Août. — mil huit cent quatre vingt. —

fille de François Magnenet, agriculteur. —et de Sainte-Françoise née Bernard, domiciliés à Croy. —

Les publications ont eu lieu à Croy, Roumainvillier, Bretonnières et Arbe, le vingt-neuf. Octobre, mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Croy,
Roumainvillier, Bretonnières et
Arbe.

Communiqué : à l'officier de
l'état civil à Arbe, le 7. Décembre.
1910.

Signatures des époux :

Emile Chevalier

Rosalie Chevalier née Magnenet

Signatures des témoins :

François Magnenet à Croy

Alice Nicot Champagne

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

N° 10

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent dix

Roy et Christen

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Roy Armand agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretonnières (Saut) domicilié à Bretonnières

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bretonnières, le seize Février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Jean Justin Roy, agriculteur

domicile des parents :

et de Julienne née Guillaume, domiciliés à Bretonnières

Nom et profession de l'épouse :

2° Christen Emma Berthe ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Wolfenschiessen (Hautwalden) domiciliée à Juriens (Saut)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Juriens, le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Adolphe Michael Christen, agriculteur

domicile des parents :

et de Elise Jenny née Cheseaux, domiciliés à Juriens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bretonnières et à Juriens, le cinq et à Wolfenschiessen, le onze Novembre, mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de Bretonnières Juriens et Wolfenschiessen

Signatures des époux :

Armand Roy
Berthe Roy née Christen

Signatures des témoins :

Gues: Boulogne & Romainville
Edouard Boulogne à Romainville

Communiqué : à l'officier de

l'état civil à Wolfenschiessen,
le 8 Décembre 1910

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizquier

N° 11.

Grauppel et Glayre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent dix.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grauppel Edouard Benoit mécanicien.

de Tréle Ville. domicilié à Vernex-Montroux.

célibataire.

né à la Travenay Châtelard, le huit août mil huit cent soixante dix-neuf.

fils de Wilhelm Leonard Grauppel.

et de Marie Sophie nee Murry, sans deux décédés.

2° Glayre Berthe Jenny.

de Bofflens. domiciliée à Bofflens.

célibataire.

née à Bofflens, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt huit.

fille de Eugène Glayre.

et de Jenny Emilie nee Bourgen, domiciliés à Bofflens.

Les publications ont eu lieu à Bofflens, le seize, au Châtelard, le dix-sept, et à Tréle, le dix-neuf. Mère, mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Montroux, de célébrer le mariage à Tréle-métier.

Communiqué : aux Officiers de l'état civil, à Tréle Ville et à Montroux, le 14 décembre 1910.

Signatures des époux :

B Grauppel

B Grauppel nee Glayre

Signatures des témoins :

J. Couvoisier Romainmôtier
A Glayre à Bofflens.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 12

Aujourd'hui vingt un décembre mil neuf cent dix

Meylan et Besson

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Meylan Paul Emile fierist

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu (Gaud) domicilié au Siehey rière Le Lieu

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Creelles (Mansfeld) le seize Mai mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Paul Jules Meylan, herboriste

domicile des parents :

et de Marie Henriette née Trechat, domiciliés au Siehey

Nom et profession de l'épouse :

2° Besson Aline Marie couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Trefflens (Gaud) domiciliée à Tremainmotier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tremainmotier le vingt cinq mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Jean Jules Pierre Abraham Besson

domicile des parents :

et de Marie Julie née Renard, à Tremainmotier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tremainmotier, Trefflens, et au

Lieu, le vingt six décembre, mil neuf cent dix

Divorce

Par jugement rendu le 27 Janvier 1913... Le tribunal a prononcé contre la défenderesse, l'interdiction de contracter un nouveau mariage pendant un délai de 2 ans (art. 190. C. C. S.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil du Lieu, de célébrer le mariage à Tremainmotier

Signatures des époux :

Paul Meylan Marie Meylan née Besson

Signatures des témoins :

A Besson Tremainmotier E Besson Tremainmotier

Communiqué : à l'officier de l'état civil, au Lieu, le 11 décembre 1910

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N°

Aujourd'hui *Le numéro 19, à la page* mil neuf cent *17, est élu*
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

4^e de la dernière inscription faite sans l'année 1910. (dix)

Lieu d'origine et de domicile :

de Les deux doubles du présent domicilié à registre sont conformes.

Etat civil :

Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

Romainmotier le 31. décembre 1910.
 né à *Romainmotier* mil huit cent *17* *Ab. Reiznier.*

Noms, profession et

filis de *Off. de l'état civil.*

domicile des parents :

et de *Un double a été remis le 5. Janvier. 1911, à l'autorité*

Nom et profession de l'épouse :

de cantonale, en exécution de l'Art. 9. de la loi.

Lieu d'origine et de domicile :

Romainmotier le 5. Janvier 1911.
 de *Romainmotier* mil huit cent *17* *Ab. Reiznier.*

Etat civil :

Off. de l'état civil.

Lieu et date de la naissance :

née à *Romainmotier* mil huit cent *17*

Noms, profession et

filles de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

*Vu le 21 Avril 1911
 de l'époux
 Reiznier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Stöckli et Chevalier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *premier Février* mil neuf cent *onze*
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Stöckli, Virgile* maréchal.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Guggisberg, Berne* domicilié à *Croy*.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Remin, Berne* le *vingt-un Janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*.

Noms, profession et

fil de *Lion Edouard Stöckli*.

domicile des parents :

et de *Sophie Hélène, née Gianque, domiciliés à La Sarraz*.

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chevalier, Berthe* cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arbe, Rommornoch et Croy* domiciliée à *Croy*.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Emblemont, le Grand, le deux Août* mil huit cent *quatre vingt onze*.

Noms, profession et

filles de *feu Frédéric dit Jean Chevalier*.

domicile des parents :

et de *Rose dite Sophie, née Matthey, à Croy*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy et à Rommornoch le six*,
et à Arbe et Guggisberg le sept Janvier, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Rommornoch, Croy, Arbe et Guggisberg.

Communiqué : aux officiers de l'état civil, à *Arbe et à Guggisberg*, le *2 Février 1911*.

Signatures des époux :

Virgile Stöckli
Berthe Stöckli née Chevalier

Signatures des témoins :

Emile Chevalier à Croy
Louis Hautier à Croy

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 2

Candaux et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Candaux Gustave Louis agriculteur

de Premier (Gaud) domicilié à Juriens

célibataire

né à Juriens, le quatre juillet mil huit cent quatre vingt six

fils de Charles Louis Candaux, agriculteur

et de Jenny née Luginiens, domiciliés à Juriens

2° Dutoit Rachel Emilie ménagère

de Charannes et Maudon (Gaud) domiciliée à Maudon

célibataire

née à Charannes, le vingt huit septembre huit cent quatre vingt six

fille de Edouard Dutoit, agriculteur

et de Emma née Vidner, domiciliés à Charannes

Les publications ont eu lieu à Premier, Juriens et Maudon, le onze, et à Charannes le deux Février, mil neuf cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Premier, Juriens, Charannes,
et MaudonCommuniqué : à l'Officier de
l'état civil à Maudon, le 17
Mars 1911.

Signatures des époux :

Candaux Gustave
Rachel Candaux née Dutoit

Signatures des témoins :

Marguerite Dutoit Charannes
Henri Mange. Romainmotier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

N° 3.

Bonard et Monnet.

Aujourd'hui *huit Mars* mil neuf cent *ouze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bonard Georges* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Croy et de Remainvillier* domicilié à *Croy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Croy*, le *vingt-sept Février* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

Noms, profession et

filz de *défunt Charles Henri Bonard*

domicile des parents :

et de *Emma Louise Jenny née Bonard*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Monnet Louise Julia* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grancy (Lain)* domiciliée à *Senarclens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Senarclens*, le *trois Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

Noms, profession et

fille de *François Louis Monnet, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Françoise Louise née Linder, domiciliés à Senarclens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy et à Remainvillier*, le *dix-sept*, et à *Grancy et Senarclens*, le *dix-huit Mars*, mil neuf cent *ouze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Croy,
Remainvillier, Grancy et Senarclens.*

Signatures des époux :

*Georges Bonard
Louise Bonard née Monnet*

Signatures des témoins :

*Georges Colat à Croy.
Lucie Cavat à Croy.*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil, à Grancy et à Collonges
le 31 Mars 1911.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 47

Poget et Maurhofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept. Avril* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Poget Jules Louis* agriculteur

de *Tremier (Vaud)* domicilié à *Tremier*

célibataire

né à *Tremier*, le *huit décembre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Louis Emile Poget*, agriculteur à *Tremier*

et de *feue Marie Anne Jeanne dite Anna née Richard*

2° *Maurhofer Emma* cuisinière

de *Crub (Terni)* domiciliée à *Tully (La Provenç)*

célibataire

née à *Romainmotier*, le *quatre janvier* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Charles Frédéric Maurhofer*, sellier à *Gallion*

et de *feue Protine Fanny née Bonzon*

Les publications ont eu lieu à *Tremier, Tully et Crub* le *neuf*

Mars mil neuf cent *vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Tremier, Tully et Crub.

Communiqué : aux officiers de

l'état civil, à *Tully* et à

Crub, le *7. Avril* 1911.

Signatures des époux :

Jules Poget

Emma Poget née Maurhofer

Signatures des témoins :

Gustave Collet à Tremier

Gust Paulat Romainmotier

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier

*Rectification. Par décision du 16 février 1950, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que le nom patronymique de la famille Maurhofer soit orthographié Maurhofer. Romainmotier, le 20 février 1950. L'officier de l'état civil: *Blomand**

N° 5.

Grandjean et Luquiens.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-un. Avril.* mil neuf cent *sept.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Grandjean David Félix.* agriculteur.

Etat civil :

de *Jurieux (Ard.)* domicilié à *Jurieux.*

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Jurieux, le douze. Mars.* mil huit cent *quatre vingt.*

Noms, profession et

fils de *Elié Rodolphe Grandjean, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Julie. née Devenez, domiciliés à Jurieux.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Luquiens Germaine Louise.* ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jurieux.* domiciliée à *Jurieux.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Jurieux, le seize. Novembre.* mil huit cent *quatre vingt six.*

Noms, profession et

fille de *Jean François Louis Luquiens, instituteur emérito.*

domicile des parents :

et de *Emma Henriette. née Trépoind, domiciliés à Jurieux.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Jurieux, le premier. Avril. mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de Jurieux.

Signatures des époux :

Félix Grandjean
Germaine Grandjean née Luquiens

Signatures des témoins :

Lucie Etienne, Jurieux.
Henriette Luquiens, Paris.

-Communiqué-

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier.

N° 6.

Aujourd'hui six Mai mil neuf cent onze.

Aeschlimann et Delacretaz

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Aeschlimann Paul Emile* employé aux C. P. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lanquai (Rom)* domicilié à *Allaman (Tand)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Kerrers (Freiburg)* le huit décembre mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

fils de *Emile Aeschlimann, chef de gare*

domicile des parents :

et de *Louise Julie Gabrielle née Tomfallar, à Chavornay*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Delacretaz Louise Emma* couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Yvorne (Tand)* domiciliée à *Brettonnières (Tand)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Brettonnières* le vingt cinq juin mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de *Henri Louis Delacretaz, instituteur*

domicile des parents :

et de *Lydie Emma née Husson, domiciliée à Brettonnières*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Brettonnières le quatorze, à Allaman et à Lanquai le quinze, et à Yvorne le seize Avril mil neuf cent onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Trolle, de célébrer le mariage à l'immédiat.

Signatures des époux :

Aeschlimann Paul
Louise Aeschlimann née Delacretaz

Signatures des témoins :

Jef Delacretaz, à Brettonnières
Auguste Louis Lamollit à Brettonnières

Communiqué :

aux officiers de l'état civil à Nigle, Lanquai et Trolle, le 6 Mai 1911.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiguer

N° 7

Losay et Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *13 Mai* mil neuf cent *vingt*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Losay Henri Louis* manoeuvre à l'usine du *Doy*
de *La Gournaise (Triboung)* domicilié à *Tallorbe*
Etat civil : *célibataire*

né à *Cussons, le vingt Novembre* mil huit cent *septante sept*
fils de *feu Auguste Losay*
et de *Fanny Lucie Henrioud* à *Tallorbe*

2° *Desmeules Julie* cuisinière
de *Tropay (Tand)* domiciliée à *Tully*
Etat civil : *célibataire*

née à *Croy, le vingt huit* mil huit cent *quatre vingt deux*
fille de *Eugène Desmeules, journalier*
et de *Alice Jenny née Casat, domiciliés à Croy*

Les publications ont eu lieu à *Tully le dix-neuf*, et à *Tropay, La Gournaise et Tallorbe, le vingt* *Avril, mil neuf cent*
vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil de Tallorbe, de célébrer le mariage à l'immédiate.

Signatures des époux :

Losay Louis
Julie Losay née Desmeules

Signatures des témoins :

Bastard Charles Tallorbe
Bastard Henriette Tallorbe

Communiqué : aux Officiers de l'état civil, à *Mouron, Corcelles le Fort, Tallorbe et Tully, le*
13 Mai 1911.

L'officier de l'état civil :

Ab. Feignier

N° 8.

Curtet et Henry.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt Mai mil neuf cent onze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Curtet John agriculteur.

Etat civil :

de Jurions (Gaud) domicilié à Jurions.

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Jurions, le cinq Octobre mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fils de Jean Louis Curtet, tissier à Jurions.

domicile des parents :

et de Mme Rosalie Giselle née Curtet.

Nom et profession de l'épouse :

2° Henry Hélène cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Tullierens (Gaud) domiciliée à Tullierens.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Collion, le vingt trois Avril mil huit cent quatre vingt.

Noms, profession et

fille de Julien Marie Charles Henry, tambourier.

domicile des parents :

et de Louise Charlotte née Chomoux, domiciliés à Jurions.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jurions, le six et à Tullierens, le

sept Mai, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de
Jurions et de Tullierens.

Signatures des époux :

John Curtet.
Hélène Curtet ou Henry

Signatures des témoins :

Georges Tony Vullierens
Pierre Hautier Jurions

Communiqué :

à l'officier de l'état civil à Tullierens, le 20.

Mai 1911.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier.

N° 9.

Berthoud et Besson.

Nom et profession de l'époux :

1° Berthoud Adolphe Emile agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Befflens domicilié à Befflens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Befflens, le quatre-vingt mil huit cent quatre-vingt.

Noms, profession et

fils de Jean Adolphe Berthoud.

domicile des parents :

et de Suzette Firmy née Marchand, à Befflens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Besson Marguerite Emile ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Befflens domiciliée à Befflens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Befflens, le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt.

Noms, profession et

fille de Jean Abram Emile Besson, agriculteur.

domicile des parents :

et de Emma Augusta née Terreault, domiciliés à Befflens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Befflens, le quatorze Mars, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de
Befflens.

Signatures des époux :

Adolphe Berthoud
Marg: Berthoud née Besson

Signatures des témoins :

E. Terreault Romain
J. Gaillot Berthoud Vallée

-Communiqué-

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 10

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° RoCHAT Constant Emile postillon

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy Taud domicilié à Tretonnières

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Croy, le sept février mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Justine Emile RoCHAT, agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle Anna née Gerber, domiciliés à Croy

Nom et profession de l'épouse :

2° BIGNENS Helène Alie couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Taulion Taud domiciliée à Collens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Signerolle, le vingt deux avril mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fille de Maurice Gustave BIGNENS, agriculteur

domicile des parents :

et de Maria Emma née Panolliet, domiciliés à Collens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy, Tretonnières, et Taulion, le dix neuf, et à Collens, le vingt un Mai, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de Croy
Taulion, Tretonnières et Collens

Signatures des époux :

Constant Emile RoCHAT
Helène RoCHAT née BIGNENS

Signatures des témoins :

Agence Panolliet à Croy
Charles RoCHAT Croy

Communiqué : aux officiers de

l'état civil, à Croy et à
Taulion, le 10 Juin 1911

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

N° 11.

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Baltensweiler Emil agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Kloten (Zürich) domicilié à La Trussille sur Les Clées

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Kloten, le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fils de feu Frédéric Baltensweiler

domicile des parents :

et de Elisabetha née Wegmann, à Kloten

Nom et profession de l'épouse :

2° Herold Rose Louise couturière

Lieu d'origine et de domicile :

des Clées et de Château-d'Aex domiciliée à La Trussille

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Trussille, le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Louis Jules Herold, agriculteur

domicile des parents :

et de Jenny Emma née Conrad, domiciliés à La Trussille

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Les Clées et à Château-d'Aex, le huit Mars, et à Kloten, le premier Juin, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication des Clées
Château-d'Aex et Kloten

Signatures des époux :

Baltensweiler Emil
Rose Baltensweiler née Herold

Signatures des témoins :

Baltensweiler Otto Henry
Charles Conrad des Clées

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil, à Kloten et à
Château-d'Aex, le 17 Juin 1911

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° *12*

Grandjean et Cheseaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Juin* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grandjean Louis Constant* *agriculteur*

de *Juriens (Sud)* domicilié à *Juriens*

Célibataire

né à *Juriens, le onze Août* mil huit cent *quatre vingt huit*

fils de *Vital Grandjean, agriculteur*

et de *Marie Louise née Delacretaz, domiciliés à Juriens*

2° *Cheseaux Rose Elisabeth* *ménagère*

de *Juriens* domiciliée à *Juriens*

Célibataire

née à *Juriens, le premier Décembre* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Constant Auguste Cheseaux, agriculteur*

et de *Marie née Cheseaux, domiciliés à Juriens*

Les publications ont eu lieu à *Juriens, le mois Juin, mil neuf cent vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Bonnet de mariage écrit
Certificat de publication de Juriens

— Communiqué : —

Signatures des époux :

Louis Grandjean
Elisabeth Grandjean née Cheseaux

Signatures des témoins :

Vital Grandjean à Juriens
Loe Grandjean à Juriens

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier

N° 13.

Joury et Delacretaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Octobre* mil neuf cent *vingt*
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Joury Pierre* maître d'hôtel.

de *Pisieux (Cher) France* domicilié à *Paris, rue Lermoyez 7 bis.*

célibataire 15^{ans}

né à *Pisieux, le vingt-neuf Décembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fil de *Jacques Joury, cultivateur à Pisieux.*

et de *Geneviève Marie Tusteau.*

2° *Delacretaz Rose Alice* sans profession.

de *La Trar et d'Yverne (Sud)* domiciliée à *Paris, Boulevard de Grenelle.*

célibataire 10^{ans}, 15^{ans}, en sésion à *La Trar*, dès le 1^{er} juillet 1911.

née à *La Trar, le vingt-neuf Avril* mil huit cent *quatre-vingt-trois.*

filie de *feu François Henri Delacretaz.*

et de *Sophie Emma née Trignons, à La Trar.*

Les publications ont eu lieu à *La Trar, le vingt-trois, à Yverne, le*
vingt-quatre, et à Paris, le vingt-neuf Septembre, mil neuf
vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication et de non
opposition, de La Trar, Yverne et Paris.
Certificat matrimonial du Consul de France
Autorisation du Dept. de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat, et à l'officier de l'état civil
à *Neufchâteau, le 24 Octobre 1911.*

Signatures des époux :

Pierre Joury
Alice Joury née Delacretaz

Signatures des témoins :

Alfred Meyer à Pommerehne
Et Jourd'ard Polu

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizquier

N° 14.

Cormu et Poschung.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil neuf cent onze
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cormu Albert Ernest employé aux P. T. T.

de Chamblon (Vaud) domicilié à Yverdon.

célibataire.

né à Suscévaz, le vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

fil de Honni Cormu, agriculteur, à Suscévaz.

et de seue Julie Lucie née Gilliard.

2° Poschung Marie Eugénie ménagère.

de Abläntschon (Commune de Gessenay) domiciliée à Romainmotier.

célibataire.

née à Romainmotier, le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de Charles Jean Poschung, agriculteur à Romainmotier.

et de seue Rose Louise née Falquet.

Les publications ont eu lieu à Romainmotier le cinq, à Yverdon le six, à Gessenay le sept, et à Chamblon et Abläntschon, le neuf Novembre, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux :

Albert Cormu
Marie Cormu née Poschung

Signatures des témoins :

J. Poschung à Romainmotier
G. Junod - Romainmotier

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Abläntschon, Gessenay, Honnig, et Yverdon, le 25 Novembre 1911.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigues

N°

Aujourd'hui *Le Numéro 14 à la page* mil neuf cent *32*, est celui

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° de la dernière inscription faite dans l'année 1911 (insp.)

Lieu d'origine et de domicile :

de *Les deux doubles du présent domicile à registre sont conformes.*

Etat civil :

ce que nous certifions. Romainmotier, le 31 Décembre 1911.

Lieu et date de la naissance :

né à mil huit cent *off. de l'état civil.*

Noms, profession et

et de

domicile des parents :

Un double a été remis le 8 Janvier 1912, à l'aut-

Nom et profession de l'épouse :

2° rituel cantonal, en exécution de l'art. 2 de la loi.

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Romainmotier le 8 Janvier 1912.

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent *off. de l'état civil.*

Noms, profession et

et de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 1.

Goy et Baumgartner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Trémouillet.

Aujourd'hui *premier Mars* mil neuf cent *douze*.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *M. Louis Constant* agriculteur.

de *Laulion (Aund)* domicilié à *Carre d'Arval Meunier*

célibataire.

né à *Laulion, le vingt-trois Juillet* mil huit cent *septante-un.*

fil de *Jules Samuel Goy, agriculteur à Laulion.*

et de *Marie Louise née Goy, décédée.*

2° *Baumgartner Eugénie Cécile* femme à chambre.

de *La Traz (Aund)* domiciliée à *La Traz.*

célibataire.

née à *La Traz, le treize Juin* mil huit cent *septante-sept.*

fille de *Armi Baumgartner, cantonnier à La Traz.*

et de *Louise Henriette née Tolsy, domiciliés à La Traz.*

Les publications ont eu lieu à *Meunier le six, à Laulion et à La Traz, le huit Février, mil neuf cent douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Meunier, de célébrer le mariage.

Signatures des époux :

Constant Goy
Eugénie Goy - née Baumgartner

Signatures des témoins :

Armi Baumgartner cantonnier
Louise Henriette Tolsy

Communiqué : *aux officiers de l'état civil à Laulion et à Meunier, le 1^{er} Mars 1912.*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 2.
Cochet et Poget.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainmotier.

Aujourd'hui six Mars mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochet Fernand Constant Marius agriculteur

de Tremier (Sud) domicilié à Tremier

célibataire

né à Tremier le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de Jean Henri Cochet, agriculteur

et de Marie Jeannette née Candaux, domiciliés à Tremier

2° Poget Alice ménagère

de Tremier domiciliée à Tremier

célibataire

née à Tremier le vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

filie de Constant Poget, agriculteur à Tremier

et de Jeanne Jeanne Henriette née Chybaud

Les publications ont eu lieu à Tremier le onze Février mil neuf

cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Ces Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de Tremier.

Communiqué :

Signatures des époux :

Fernand Cochet

Alice Cochet née Poget

Signatures des témoins :

Adrien Cochet agr Tremier

Const. Perceval Romainmotier
Berthe Poget Tremier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

N° 3.

a Traminonchier.
Aujourd'hui *quatorze Mars.* mil neuf cent *douze.*

Curin et Monia Magnenet. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Curin Emile Louis.* agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Talapes-sous-Trances. (Tand)* domicilié à *Croy. (Tand)*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Traminonchier, le sept. juillet.* mil huit cent *septante-trois.*

Noms, profession et

fil de *leur Jules Louis Curin.*

domicile des parents :

et de *Léonide Sophie née Talley, à Chateau d'Or.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Monia née Marguerite Frida Emmentine Minager*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Triegsau (Tand)* domiciliée à *Croy.*

Etat civil :

veuve de Jacob Louis Monia, des le vingt-neuf août, mil neuf cent cinq.

Lieu et date de la naissance :

née à *Trébois, le sept. Juin.* mil huit cent *septante-six.*

Noms, profession et

fille de *Augustin Magnenet, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Anne Marie née Trägli, domiciliée à Trébois.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy le vingt-trois, à Talapes-sous-Trances et à Triejsau, le vingt-quatre Février, mil neuf cent douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux.*
- Extrait de naissance de l'épouse.*
- Extrait du décès de son 1^{er} mari.*
- Promesse de mariage écrite.*
- Certificats de publication, de Talapes-sous-Trances, Triejsau et Croy.*

Communiqué aux Officiers de l'état civil à *Traminonchier, et à Triejsau, le 14 Mars 1912.*

Signatures des époux :

Curin Emile

Frida Curin née Magnenet

Signatures des témoins :

- Gustav Ferreand, agric. Romand*
- G. Calat agric à Croy*

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier.

N° 4

à Romainmôtier
Aujourd'hui *vingt-deux Mars* mil neuf cent *douze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Guignard Jules William Constant* laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Taulion (Sud)* domicilié à *Taulion (aux Turzinaz)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Taulion*, le *douze Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

fil de *Jules Constant Guignard, décédé*

domicile des parents :

et de *Marianne Rosalie née Curtet, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Dépraz Letizia Herminie*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lieu (Sud)* domiciliée à *Taulion (aux Turzinaz)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Trassus*, le *vingt-trois Juin* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

fille de *Auguste Francis Dépraz, décédé*

domicile des parents :

et de *Lucie Marie née Chiebaud, à Taulion*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lieu* le *dix et à Taulion*, le *douze*

Janvier, mil neuf cent *douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du bureau de l'état civil de Taulion, de célébrer le mariage à Romainmôtier

Signatures des époux :

William Guignard
Letizia Guignard née Dépraz

Signatures des témoins :

José Dépraz viturier Vallorbe
Louis Chappuis hôtelier Romainmôtier

Communiqué : aux bureaux de l'état

civil, à *Taulion* et au *Lieu*, le *22*

Mars 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 5

A Romainmôtier.
Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent douze

Grandjean et Kirchofer

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Grandjean Charles Emile agriculteur
de Juriens (Vaud) domicilié à Juriens.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Juriens, le trente un août mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fils de Titul Grandjean, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Louise née Delacretaz, domiciliés à Juriens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Kirchofer Melanie Louise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ann. Terno domiciliée à Juriens.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Juriens, le dix sept Février mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Henri Emile Kirchofer, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Frédérique née Grimm, domiciliés à Juriens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Juriens le seize et à Triglen, le dix sept Mars, mil neuf cent douze.

Rectification:

Par décision du 13 novembre 1948
le Département de Justice et
Police du canton de Vaud a
ordonné la rectification de
l'acte ci-contre, en ce sens
que le nom patronymique
des membres de la famille
Kirchofer soit orthographié
Kirchhofer, c'est à dire
avec deux "h".

Romainmôtier, le 30 nov. 1948

L'officier de l'état civil:

Blommaud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de Juriens
et de Triglen

Signatures des époux :

Emile Grandjean
Louise Grandjean née Kirchofer

Signatures des témoins :

Hri Kirchofer cantonnier à Juriens
Fanny Grandjean Juriens

Communiqué : au bureau de

l'état civil, à Triglen, le 14 avril 1949.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 6

Lyon et Baudraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvillier.

Aujourd'hui *vingt sept. Avril.* mil neuf cent. *douze.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lyon Louis.* agriculteur.

de *La Tray (Tand)* domicilié à *La Tray.*

célibataire.

né à *La Tray, le vingt six. Juillet.* mil huit cent. *quatre vingt. trois.*

fil de *Jean. Henri. Lyon, agriculteur.*

et de *Elise née Delacrière, domiciliés à La Tray.*

2° *Baudraz Alice Marie.* ménagère.

de *Suehy et Ruzier (Tand)* domiciliée à *Lignerolle.*

Célibataire.

née à *Lignerolle, le premier Mars* mil huit cent. *quatre vingt. trois.*

fille de *François. Baudraz, agriculteur.*

et de *Fanny née Carot, domiciliés à Lignerolle.*

Les publications ont eu lieu à *La Tray et à Lignerolle, le deux,*
et à Ruzier et Suehy, le quatre. Avril, mil neuf cent. douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de Mariage écrite.
Certificats de publication de
La Tray, Lignerolle, Ruzier et
Suehy.

Communiqué : aux bureaux de

l'état civil, à Armer, Belmont
et Lignerolle, le 27. Avril 1912.

Signatures des époux :

Lyon Louis.
Alice Lyon née Baudraz.

Signatures des témoins :

H. Lyon agriculteur à La Tray
Henri Lyon père à La Tray
Baudraz François agriculteur
L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier Lignerolle

N° 4
Roy et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvilliers

Aujourd'hui vingt-trois Mai mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Julien Louis agriculteur

de Bretonnières (Sud) domicilié à Bretonnières

célibataire

né à Bretonnières, le vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt

fils de François Emile Roy, agriculteur

et de Cécile Céline née Guillaume, domiciliés à Bretonnières

2° Conod Marie ménagère

de Bretonnières et des Clées (Sud) domiciliée à Bretonnières

célibataire

née à Bretonnières, le dix-neuf Août mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de François Louis Conod, agriculteur

et de Elise née Conod, domiciliés à Bretonnières

Les publications ont eu lieu à Bretonnières et aux Clées, le trente
Avril, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de Bretonnières et des Clées.

Communiqué :

Signatures des époux :

Louis Roy
Marie Roy née Conod

Signatures des témoins :

Marie Conod ménagère à Bretonnières
François Guillaume agricult. Bretonnières
Léonia Puzel ménagère Romainvilliers

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 8.
Hautier et Lugeon.

Nom et profession de l'époux :

1° Hautier Louis Emile. agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jurions (Gand) domicilié à Jurions.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Jurions, le vingt-un Février, mil huit cent quatre-vingt-trois.

Noms, profession et

fil de Georges Edouard Hautier, agriculteur.

domicile des parents :

et de Aline Jenny née Luquiers, domiciliés à Jurions.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lugeon Marie Elisa. ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevilly (Gand) domiciliée à Jurions.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Ferrières, le vingt-huit Juillet, mil huit cent quatre-vingt-huit.

Noms, profession et

filles de Jules Eugène Lugeon, agriculteur.

domicile des parents :

et de Philène Lydie née Ringard, domiciliés à Jurions.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jurions le cinq et à Chevilly, le six Mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Jurions et de Chevilly.

Signatures des époux :

Louis Emile Hautier.
Marie Hautier née Lugeon

Signatures des témoins :

César Boulay marichal Romainvilliers
Elise Boulay ménagère Romainvilliers

Communiqué : au bureau de

l'état civil de La Sannaz, le 24 Mai 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier.

N° 9.

Poget et Boudraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvilliers.

Aujourd'hui *premier Juin* mil neuf cent *douze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Poget Georges Anri* *agriculteur*

de *Premier (Sud)* domicilié à *Lignerolle*

célibataire

né à *Premier, le vingt-neuf Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fil de *Jean-Henri Poget, agriculteur*

et de *Louise Jeannette née Roy, domiciliés à Lignerolle*

2° *Boudraz Clémentine Fanny* *ménagère*

de *Sudry et Ruzier (Sud)* domiciliée à *Lignerolle*

célibataire

née à *Lignerolle, le quinze Mai* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*

fille de *François Boudraz, agriculteur*

et de *Fanny née Carcy, domiciliés à Lignerolle*

Les publications ont eu lieu à *Lignerolle le quinze, à Premier*
à Sudry et à Ruzier, le seize Mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle.

Signatures des époux :

Georges Poget
Cl. Poget née Boudraz

Signatures des témoins :

P. Poget Agriculteur de Lignerolle
C. Boulay maréchal Romainvilliers

Communiqué : aux bureaux de

l'état civil à Lignerolle, à Arnes
et à Belmont, le 1^{er} Juin 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 10.

A Roubaix.
Aujourd'hui *vingt juin* mil neuf cent *douze*.

Blanchet et Simonin.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Blanchet Henri* *agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Clées (Fland)* domicilié aux *Clées.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né aux *Clées, le trois février* mil huit cent *quatre-vingt-cinq.*

Noms, profession et

fils de *feu Gustave Blanchet.*

domicile des parents :

et de *Elise née Blanchet, aux Clées.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Simonin Henriette* *hortense cuisinière.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Trames (Fland)* domiciliée à *Trames.*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Trames, le dix-huit septembre* mil huit cent *quatre-vingt-douze.*

Noms, profession et

fille de *David Simonin, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Louise née Girardet, domiciliés à Trames.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux *Clées le vingt-cinq* et à *Trames, le vingt-sept* *Mai, mil neuf cent douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Autorisation du père de l'épouse mi-
neure. Certificat de publication
des Clées et de Trames.

Signatures des époux :

Henri Blanchet
Henriette Blanchet née Simonin

Signatures des témoins :

M. Guyy sigt. Normainville
E. Requier ménagère Noncampville

Communiqué : au bureau de l'état

civil à Trames, le 13. Juin 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Requier.

N° 11.

Magnemat et Nicaty.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Tronchainvillier.

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent douze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnemat Henri charbonnier.

de Tronchainvillier (Aube) domicilié à Croz.

célibataire.

né à Croz, le vingt trois Septembre mil huit cent septante huit.

fils de François Magnemat, agriculteur.

et de Louise Françoise née Bonard, domiciliés à Croz.

2° Nicaty Marie Caroline couturière.

de Maudon, Combremont le Petit et Croz domiciliée à Tronvillars.

célibataire.

née à Tronvillars, le vingt Octobre mil huit cent huitante quatre.

fille de Edouard Nicaty, horloger.

et de Marie née Terret, domiciliés à Tronvillars.

Les publications ont eu lieu à Croz, Tronchainvillier, Maudon et Tronvillars, le vingt neuf, et à Combremont le Petit et Croz, le trent Mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication, de Tronchainvillier, Croz, Maudon, Combremont le Petit, Croz, Tronvillars.

Communiqué : aux bureaux de l'état

civil à Maudon, Combremont le Grand

Montigny et Tronvillars, le 22

Juin 1912.

Signatures des époux :

Henri Magnemat.

Marie Magnemat née Nicaty.

Signatures des témoins :

Henri Magnemat agriculteur à Croz.

Marie Nicaty ménagère à Champagne.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier.

16. Oct. 1919. N° 19.

Jaquier et Falquet ni Delacretaz

A. Romainvilliot.
Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Jaquier Gustave lactier

Lieu d'origine et de domicile : de Dizy (Aund) domicilié à La Traz

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Dizy, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et domicile des parents : fils de Geneviève Charlotte Jaquier

et de

Nom et profession de l'épouse : 2° Falquet ni Delacretaz Anna Louise négociante

Lieu d'origine et de domicile : de La Traz (Aund) domiciliée à La Traz

Etat civil : veuve de Armand Jean Falquet, dès le quatre Décembre, mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance : née à La Traz, le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-trois

Noms, profession et domicile des parents : fille de Jean François Henri Delacretaz

et de Joseph Emmanuèle Rignens, à La Traz

Date des publications : Les publications ont eu lieu à La Traz, le cinq et à Dizy, le six

juillet, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait du premier mariage de la fiancée
Extrait du décès de Falquet Armand Jean
Promesse de mariage écrite
Certificats de publication de La Traz
et de Dizy

Communiqué : au bureau de l'état
civil de La Traz le 20 juillet
1919.

Signatures des époux :

G^{de} Jaquier
Anna Jaquier ni Delacretaz

Signatures des témoins :

Henri Delacretaz agriculteur à La Traz
Beate Delacretaz ménagère La Traz

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 13.

Aubert et Rochat.

Aujourd'hui dix huit Octobre mil neuf cent deux.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Aubert Charles Henri instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit (Saud) domicilié à Croy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né aux Piquet-Dessous, le dix Décembre mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

fil de Henri Gustave Aubert, horloger.

domicile des parents :

et de Lina Rosalie née Trespard, aux Piquet-Dessous.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rochat Marthe Philène.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu (Saud) domiciliée aux Charbonnières.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née aux Charbonnières, le seize Février mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

filles de Charles Louis Rochat, agriculteur.

domicile des parents :

et de Jenny Louise Elise née Rochat, aux Charbonnières.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy, au Sentier, au Brassus, et au Lieu, le vingt sept Septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Croy, du Sentier, du Brassus et du Lieu.

Signatures des époux :

Marthe Aubert née Rochat

Signatures des témoins :

C. Rochat, agriculteur Charbonnières.

Communiqué : aux officiers de

l'état civil au Brassus, au Sentier, et au Lieu, le 18 Octobre 1919.

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 114.
Roy et Candaux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Tronchainotier.

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Jules Félix — agriculteur.

de Premier (Sud) domicilié à Premier.

célibataire.

né à Premier, le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

fils de Jules et Emile Roy, agriculteur.

et de Messie Adine née Roy, à Premier.

2° Candaux Céline Marie — ménagère.

de Premier domiciliée à Premier.

célibataire.

née à Premier, le quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de Paul Alexis Candaux, vigneron.

et de Louise Yvonne née Paquet, à Premier.

Les publications ont eu lieu à Premier, le cinq Octobre mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificat de publication de Premier.

Signatures des époux :

J. F. Roy
Céline Roy née Candaux.

Signatures des témoins :

Desdamp né à Premier
Ju. Bessonant, né Cantaut à Premier

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 15

26 sept. 38.

Candaux et Tilloud

Nom et profession de l'époux :

1° Candaux, Emile — tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tremier (Gand) — domicilié à Tremier, en sejour au Soudoy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tremier, le vingt-neuf. Juin. mil huit cent Soixante huit.

Noms, profession et

fils de David Louis Emile Candaux, dépositaire postal.

domicile des parents :

et de Félicie Marie ne Troular, sa femme, à Tremier.

Nom et profession de l'épouse :

2° Tilloud, Berthe Eugénie — souturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Assens (Gand) — domiciliée à Morges.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morges, le vingt-trois. Mars. mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fille de feu Jules Gabriel Tilloud

domicile des parents :

et de Ysaline Toretet, sa veuve, garde barrières, à Morges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tremier et à Morges, le deux, au Lieu le trois, et à Assens, le quatre. Novembre, mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificats de publications de
Tremier, Morges, Le Lieu et
Assens.

Signatures des époux :

Emile Candaux
Eugénie Candaux ne Tilloud

Signatures des témoins :

H Stefler Hotelier Le Soudoy
C Poselung peintre Romainville

Communiqué : aux bureaux de
l'état civil, à Morges, Le Lieu
et Echallens, le 22. Novembre,
1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier

N° 10.
Collomb et Tschon.

à Trémainvillier.
Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Collomb Paul Arthur agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Trémainvillier (Sud) domicilié à Trémainvillier.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Trémainvillier le deux Février mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fils de Daniel Collomb, agriculteur.

domicile des parents :

et de Marie Trésilie née Tschon, à Trémainvillier.

Nom et profession de l'épouse :

2° Tschon Georgina Lettie modiste.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne-Paquier (Sud) domiciliée à Chêne-Paquier.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Chêne-Paquier le dix huit Mars mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fille de Henri Tschon, agriculteur.

domicile des parents :

et de Constantine née Remy, à Chêne-Paquier.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trémainvillier le trois, et à Chêne-Paquier, le cinq, Novembre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Autorisation écrite du père de l'époux.
Promesse de mariage écrite.
Certificats de publication de Trémainvillier et de Chêne-Paquier.

Signatures des époux :

Paul Collomb
Lettie Collomb née Tschon

Signatures des témoins :

Marie Tschon couturière à Chêne-Paquier
Jean Collomb agric. à Trémainvillier

Communiqué : au Bureau de

l'état civil, à Doumeloy, le 5.
Décembre 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 17

Bernard et Baudray

à Romainmotier.
Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bernard Auguste Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy, Romainmotier et La Traz, domicilié à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Croy, le neuf Avril mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Jean Lucien Bernard

domicile des parents :

et de Lia née Bernard, à Croy

Nom et profession de l'épouse :

2° Baudray Marguerite Violette

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruzier et Suchy (Sud) domiciliée à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trassus, le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Noms, profession et

fille de Georges Baudray, conducteur postal

domicile des parents :

et de Blanche Jenny née Bernard, à Croy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy, Romainmotier et La Traz, le trente Novembre et à Ruzier et Suchy, le premier Décembre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux
 Autorisation du père de l'épouse
 Promesse de mariage écrite
 Certificats de publication de Croy,
 Romainmotier, La Traz, Ruzier
 et Suchy

Communiqué : aux bureaux de
 l'état civil, à Arzier et à Bel-
 mont, le 21 Décembre 1912.

Signatures des époux :

Auguste Bernard
Violette Bernard née Baudray

Signatures des témoins :

J. Baudray messager Croy
H. Luquiers agriculteur quinc

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

20. Nov. 31.

N° 18.

Rebischer et Gresset.

à Romarinnotier.
Aujourd'hui trente Décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rebischer Ami — électricien.

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Canton de Berne) — domicilié à sur Clés.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon (Canton de Vaud) le quatorze Mars mil huit cent quatre vingt un.

Noms, profession et

fil de Pierre Rebischer, agriculteur.

domicile des parents :

et de Mario ne Deppierraz, à Ruttigny.

Nom et profession de l'épouse :

2° Gresset Marie Julia — coiffeuse restaurant sans alcool.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jaune Doubs (France) — domiciliée à Lausanne (Grand St. Jean).

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Lesclapart (Canton de Fribourg) le quatre Février mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de defunts Joseph Emile Gresset.

domicile des parents :

et de Mario Ceile Maire.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à sur Clés et à Guggisberg, le vingt sept, à Lausanne, le vingt huit Novembre, et à Jaune Doubs, le premier Décembre mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extraits de naissances des époux
- Extraits de décès des pères et mères de l'époux
- Vouloir de mariage
- Certificats de publication des Clés, Lausanne, Guggisberg et Jaune Doubs
- Certificat de capacité matrimoniale, délivré par le Consulat général français à Genève. Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, et aux bureaux de l'état civil, à Lausanne et à Guggisberg, le 30 Décembre 1912.

Signatures des époux :

Ami Rebischer
Julia Rebischer nee Gresset

Signatures des témoins :

M. Harangue, Valet de chambre, 3 Rue du Remond
J. Dussoubert, agt. de Police, Foches de Noye, Pontarlier

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N°

Aujourd'hui Le Numéro 18, est celui de mil neuf cent la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o inscription faite dans l'année 1912. (dans) à la page 51.

Lieu d'origine et de domicile :

de Les deux doubles du présent domicilié à registre sont conformes.

Etat civil :

Ce que nous certifions.

Romainmotier le 31. Décembre 1912.

Lieu et date de la naissance :

né à



mil huit cent Ab. Tréquier.

Noms, profession et

filz de

off. de l'état civil.

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2^o Un double a été remis le 8. Janvier 1913, à

Lieu d'origine et de domicile :

de l'autorité cantonale, en domiciliée à exécution de l'Art.

Etat civil :

1, de la loi.

Romainmotier le 8. Janvier 1913

Lieu et date de la naissance :

née à



mil huit cent off. de l'état civil.

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Bonard et Abrezol

Romainmotier
Aujourd'hui *surg. Février* mil neuf cent *seize*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bonard Alfred* *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Romainmotier, Croy et La Traz* domicilié à *Essertines sur Trolle*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Romainmotier, le bois Rout* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

fils de *deux Jean Samuel Bonard*

domicile des parents :

et de *deux Amélie Françoise née Hautier*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Abrezol Jeanne Elisa* *minegère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bursinel* domiciliée à *Romainmotier*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Romainmotier, le vingt-quatre* mil huit cent *quatre-vingt-six*

Noms, profession et

fille de *deux Jean Gustave Abrezol, maître serrurier, à Romainmotier*

domicile des parents :

et de *deux Jenny Henriette, née Dubuit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Essertines sur Trolle et Bursinel, le six, et à Romainmotier, Croy et La Traz, le surg. Janvier, mil neuf cent seize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Gilley, de célébrer le mariage.

Signatures des époux :

Alfred Bonard
Elisa Bonard née Abrezol

Signatures des témoins :

M^r Abrezol serrurier à Romainmotier
M^{rs} Bonard sellier à Romainmotier

Communiqué : au bureau de

l'état civil à Gilley, le 11. Février 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier

N° 2.

Marti et Bonard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvillier.

Aujourd'hui vingt-deux Février, mil neuf cent seize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marti Frank Ernest dit Jean, agriculteur.de Lyss (Berne), domicilié à Orbe (Soud).

célibataire.

né à Rosé sur Waplan (Fribourg)

né le huit Décembre, mil huit cent quatre-vingt-trois.

fils de Jean Frédéric Martiet de Marie née Marti, sa veuve, à Orbe.2° Bonard Lucie, ménagère.de Croy, La Trar et Romainvillier, domiciliée à Croy.

célibataire.

née à Croy, le dix-huit Octobre, mil huit cent quatre-vingt-cinq.fille de défunts Pierre Louis Bonardet de Marie Marguerite Françoise Crouillet.Les publications ont eu lieu à Orbe, le vingt-huit, et à Lyss,
Croy, La Trar et Romainvillier, le vingt-neuf, Février,
mil neuf cent seize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil d'Orbe, de cé-
lébrer le mariage.

Signatures des époux :

Jean Marti
Lucie Marti née Bonard

Signatures des témoins :

G. De Suter agriculteur Lausanne
A. Dupuis agriculteur OrbeCommuniqué : aux bureaux de
l'état civil à Lyss et à Orbe,
le 22 Février 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier

N° 3

Clayre et Monnier

a Fromainvillier.
Aujourd'hui *premier Mars* mil neuf cent *treize*.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Clayre Alexis Justus* maréchal.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Trefflens (Gand)* domicilié à *Trefflens*.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Trefflens*, le *six Décembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*.

Noms, profession et

fil de *feu Eugene Clayre*.

domicile des parents :

et de *Jeanne Emilie née Bourzon*, à *Trefflens*.

Nom et profession de l'épouse :

2° *Monnier Helène Louise* ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arnex sur Sabe (Gand)* domiciliée à *Arnex*.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Arnex*, le *six Novembre* mil huit cent *quatre vingt neuf*.

Noms, profession et

fille de *Ulysse Monnier*, agriculteur, à *Arnex*.

domicile des parents :

et de *Helene Marianna née G. Terren*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Trefflens* le *vingt six*, et à *Arnex*, le *vingt sept Janvier*, mil neuf cent *treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Trefflens et Arnex.

Signatures des époux :

Alexis Justus Clayre
Helene Louise Clayre Monnier

Signatures des témoins :

Ulysse Monnier Agriculteur Arnex
Rosie Monnier ménagère Arnex

Communiqué : au bureau de

l'état civil à Arnex, le 1^{er}
Mars 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

14. N° 33.

N° 4.

Glayre et Estoppey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Promainnotier

Aujourd'hui cinq Mars. mil neuf cent seize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Glayre Jean Henri — agriculteurde Trefflens (Soud) — domicilié à TrefflensCélibatairené à Trefflens, le vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingtfils de Jacq. Eugène Glayreet de Leun. Emilie née Tesson, à Trefflens2° Estoppey Louise Panny — ménagèrede Granges (Soud) — domiciliée à Arbe (Soud)Célibatairenée à Arbe, le sept. Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuffille de Jacq. Jules Charles François Estoppeyet de Wainy. née Cery, à LausanneLes publications ont eu lieu à Trefflens de dix-neuf, à Arbe et Granges, le vingt Janvier, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Trefflens, Arbe et Granges.

Communiqué : aux bureaux de l'état civil à Arbe et à Granges.
le 5. Mars. 1913.

Signatures des époux :

Jean GlayreLouise Glayre née Estoppey

Signatures des témoins :

Alfred Hételi - à b. Sarnax
A. Chere agriculteur à Trefflens

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 5.

Paget et Bonard.

A Romainvilliers.
Aujourd'hui huit avril mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Paget François manoeuvre mécanicien.

Lieu d'origine et de domicile :

de Argies (Aude) domicilié à Romainvilliers.

Etat civil :

celui de Marie née Lavoux, des la treize Mars mil neuf cent seize.

Lieu et date de la naissance :

né à Argies le vingt deux février mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

fil de Charles Ulisse Paget, agriculteur.

domicile des parents :

et de Abeline Henriette née Tallot, à Argies.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bonard Valentine Jeanne couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Romainvilliers, Cray et La Truc, domiciliée à Romainvilliers.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Romainvilliers le douze octobre mil huit cent septante huit.

Noms, profession et

filles de deffunts Jean Samuel Bonard.

domicile des parents :

et de Amélie Henriette née Hautier.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romainvilliers, Cray et La Truc, le vingt trois et à Argies le vingt quatre Mars, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait du 1^{er} mariage de l'époux
Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Argies, Romainvilliers, Cray et La Truc
Le décès de la 1^{re} femme de l'époux est sur D. A. Vol. IV. fol. 66.
Communiqué : à l'état civil à Argies le 3. Avril. 1913.

Signatures des époux :

Paget François
Valentine Paget née Bonard

Signatures des témoins :

E. Petitjean ménagère à Romainvilliers
M. Bonard Ménager à Romainvilliers

L'officier de l'état civil :

Ab. Triguier.

N° 6

Dizerens et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvillier.

Aujourd'hui douze Avril mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dizerens René agriculteur

de Savigny (Aud) domicilié à Col Envy (Aud)

celibataire

né à Premier (Aud) le vingt-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Louis Samuel Dizerens charpentier

et de Frosine Aline née Paget à Col Envy

2° Meylan Mariet Elisa ménagère

de Moiry (Aud) domiciliée à Moiry

celibataire

née à Moiry le vingt-quatre Février mil huit cent quatre-vingt-neuf

filles des défunts Edouard Meylan

et de Louise Marie née Chanson

Les publications ont eu lieu à Col Envy le vingt-six et à Moiry et Savigny le vingt-sept Mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Col Envy, Moiry et Savigny

Signatures des époux :

René Dizerens
Elisa Dizerens née Meylan

Signatures des témoins :

Paul Dizerens Charpentier Romainvillier
Emuel Meylan agriculteur P. n. p. p. l.

Communiqué : aux officiers de l'état civil, à Savigny et à Col Envy le 12 Avril 1913

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

*vue le 17 avril 1913
le Maire
A. Meylan*

6. Mars 1913. N° 1
 Reverchon et Pissetet Dadet

à Romainvillier
 Aujourd'hui *vingt cinq Avril* mil neuf cent *treize*
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° *Reverchon Gustave Alois* agriculteur
 Lieu d'origine et de domicile : de *Bretonnières (Saut)* domicilié à *Bretonnières*
 Etat civil : *célibataire*

Lieu et date de la naissance : né à *Bretonnières, le dix-neuf Mars* mil huit cent *septante cinq*
 Noms, profession et domicile des parents : fils des *défunts Jean Emile Reverchon*
 et de *Marie née Reverchon*

Nom et profession de l'épouse : 2° *Pissetet Dadet Cécile Adèle* femme de chambre
 Lieu d'origine et de domicile : de *S. Trarfaits (Neuchâtel)* domiciliée à *Genève, Rue du Rhône*
 Etat civil : *célibataire*

Lieu et date de la naissance : née à *La Chaux-de-Fonds, le vingt cinq septembre* mil huit cent *quatre vingt un*
 Noms, profession et domicile des parents : fille des *défunts Edouard Pissetet Dadet*
 et de *Fanny née Jean Richard*

Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Bretonnières le quatre*, et à *Genève*
 et aux *Trarfaits, le cinq Avril, mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, de Bretonnières, Les Trarfaits et Genève

Signatures des époux :
Gustave Reverchon
Cécile Reverchon née Pissetet Dadet
 Signatures des témoins :
Louise Deramny Ménageau
H. Gaudy officier de l'état civil

Communiqué : aux bureaux de l'état civil aux *Trarfaits* et à *Genève, le 25 Avril 1913*

L'officier de l'état civil :
Ab. Trignier

N° 8.

Laffely et Mühlemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainmotier.

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent treize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Laffely ^{cel} Emile Marc Henri — charpentier.de Ballaigues ^{cel} (Saud) — domicilié à Gallerbe.seul de Julie ^{cel} Emma née Treymond, des le premier Decem-
bre, mil neuf cent dix.

né à Ballaigues, le deux Octobre — mil huit cent soixante.

fils des défunts Laffely Henri Louis

et de Louise Fanchette ^{cel} née Ecoffey.2° Mühlemann Fanny Marie — ménagèrede Zihlschlacht ^{cel} (Churgovie) — domiciliée à Lausanne.divorcée de Mühlemann Jean Jacob, des le cinq Juin, mil
neuf cent douze.

née à Châtelard, le vingt huit Janvier mil huit cent soixante treize.

fille des défunts Mühlemann Frédéric

et de Susette Sophie Augustine ^{cel} née Curin.Les publications ont eu lieu à Gallerbe le vingt deux et à Ballai-
gues, Zihlschlacht et Lausanne, le vingt quatre Avril
mil neuf cent treize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Gallerbe, de céle-
brer le mariage.

Signatures des époux :

Laffely Emile
Fanny Laffely née Mühlemann

Signatures des témoins :

H. May menuisier Lausanne
L. Chappuis tailleur RomainmotierCommuniqué : aux bureaux de
l'état civil, à Gallerbe, Ballaigues,
Zihlschlacht et Lausanne, le 10
Mai 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Prignier.

N° 9.

Poget et Courod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Romainvostier.

Aujourd'hui seize Mai mil neuf cent seize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Poget Jules Henri agriculteur.

de Tremier (Gaud) domicilié à Lignerolle.

célibataire.

né à Tremier, le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt.

fil de Jean Henri Poget, agriculteur.

et de Louise Jeanette née Troy, à Lignerolle.

2° Courod Léa.

des Clées (Gaud) domiciliée aux Clées.

célibataire.

née à aux Clées, le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre.

filles de Fritz Courod, agriculteur.

et de Susanne Marie née Richard, aux Clées.

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, le dix-huit, et à Tremier et aux Clées, le vingt-cinq, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle, de célébrer le mariage.

Signatures des époux :

Jules Poget
Léa Poget née Courod

Signatures des témoins :

François Courod agri. Les Clées
Robert Poget agri. Lignerolle

Communiqué : au bureau de l'état civil, à Lignerolle, le 17 Mai 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier.

N° 10.
Poget et Maillefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvillier.

Aujourd'hui seize Mai mil neuf cent seize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Poget Robert Sylvestre agriculteur.

de Tremier (Gaud) domicilié à Lignerolle.

célibataire.

né à Tremier, le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fil de Jean Alcegaire Poget, agriculteur.

et de Louise Jeannette née Troy, à Lignerolle.

2° Maillefer Alice Elise couturière.

de Lignerolle et de Trallaigues domiciliée à Lignerolle.

célibataire.

née à Lignerolle, le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

filles de Jean Auguste Maillefer, agriculteur.

et de Arline Marie née Leresche, à Lignerolle.

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, le vingt-trois, et à Trallaigues et Tremier, le vingt-quatre Avril, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle, de célébrer le mariage.

Signatures des époux :

Robert Poget
Alice Poget née Maillefer

Signatures des témoins :

Jules Poget Agriculteur à Lignerolle
Francis Bonod vigneron à Les blées

Communiqué : aux bureaux de l'état civil à Lignerolle et à Trallaigues, le 17 Mai 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treizner

N° 11

Trochat et Golay

A Tronvassier
Aujourd'hui *17. sept. Mai* mil neuf cent *treize*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Trochat Jean Charles* — *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Croy (Gand)* domicilié à *Croy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Croy, le trois. Octobre* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fil de *Gustave Emile Trochat, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Antèle Anna, née Gerber, à Croy*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Golay Héloïse Dorcas* — *pierriste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Le Lieu et du Chemin (Gand)* domiciliée à *Le Lieu (La Lieue)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *aux Charbonnières, le premier. août* mil huit cent *quatre vingt neuf*

Noms, profession et

fille de *Ami Henri François Golay, pierriste*

domicile des parents :

et de *Emma, née Stauffer, au Lieu*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy, au Lieu, au Sentier et au Trassus, le vingt-cinq. Avril. mil. neuf cent treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Croy,
Le Lieu, Le Sentier, et Le
Trassus.

Communiqué : *aux bureaux de*
l'état civil, au Lieu, au Sentier,
et au Trassus, le 17. Mai. 1913.

Signatures des époux :

Jean Charles Trochat
Héloïse Trochat née Golay

Signatures des témoins :

Ami Golay pierriste Le Lieu
Emma Golay pierriste Croy

L'officier de l'état civil :

Ab. Tringnier

N° 12.
Kägin et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainmôtier.
Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent treize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kägin Eugen musicien.

de Feiningen (Argovie) domicilié à Romainmôtier (Soud)

célibataire.

né à Feiningen le vingt un Décembre mil huit cent quatre vingt trois.

fils de Alfred Kägin tisserand.

et de Thibaut née Lutti, à La Sarras (Soud)

2° Guignard Lucile Femme ménagère.

de Leu (Soud) domiciliée à Romainmôtier.

célibataire.

née à Romainmôtier le vingt quatre Août mil huit cent quatre vingt huit.

fille de Edmond Jacques Guignard marchand de bois, à Romain-

et de Jean Adèle Lucile née Cart. môtier.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, au Leu, et à Feiningen, le deux juillet mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publications de Romainmôtier, du Leu et de Feiningen.

Signatures des époux :

Eug. Kägin
Lucile Kägin née Guignard.

Signatures des témoins :

Edmond Guignard M^{re} de la loi Romainmôtier
Mademoiselle Guignard Romainmôtier

Communiqué : aux bureaux de l'état

civil au Leu et à Feiningen.
le 24 juillet 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 13.

Conod et Conod

Nom et profession de l'époux :

A Roumilly
Aujourd'hui *Arant* *Septembre* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Conod Francis* *agriculteur*
des *Clées (Taud)* domicilié aux *Clées*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux *Clées*, le *vingt-quatre Février* mil huit cent *quatre-vingt-six*

Noms, profession et

fils de *Fritz Conod, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Susanne Marie née Richard, aux Clées*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Conod Jeanne Marie* *mineure*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Clées* domiciliée à *La Trussille sur Les Clées*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *La Trussille*, le *vingt-trois Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

Noms, profession et

fille de *John Conod, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Julie Marie Augustine née Taud, à La Trussille*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux *Clées*, le *vingt-Septembre*, mil *neuf cent vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage écrite
Certificat de publication des Clées

Signatures des époux :

Francis Conod
Marie Conod née Conod

Signatures des témoins :

Fritz Conod agriculteur Les Clées
John Conod agriculteur La Trussille

— Communiqué : —

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

(26. juillet 1913) M.
Develey et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Traminonchies.
 Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Develey Henri Robert ouvrier de fabrique, (chaoclat)
 de Trefflens (Gaud) domicilié à Trefflens
célibataire

né à Trefflens, le dix-huit juillet mil huit cent septante quatre
 fils de feu David Henri Develey
 et de Marie née Marchand, ménagère, à Trefflens

2° Barraud Elise Alice ouvrière de fabrique, (chaoclat)
 de Essertines sur Yverdon (Gaud) domiciliée à Yverdon (Saubourg de la
célibataire Maison Rouge

née à Dameloye (Gaud) le cinq août mil huit cent quatre-vingt-deux
 fille de feu Emile Barraud
 et de Elise née Freymond, couturière à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Trefflens, le quatorze, et à Yverdon
et Essertines, le quinze Septembre, mil neuf cent vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Trefflens, Essertines, et
Yverdon.

Communiqué : aux bureaux de
l'état civil, à Yverdon et à
Essertines, le 25 Octobre 1913.

Signatures des époux :

Robert Develey
Alice Develey née Barraud

Signatures des témoins :

E. Develey charbon Trefflens
Aline Develey Ménagère Trefflens

L'officier de l'état civil :

Ab. Freymond

Vu le 25 Mars 1914.
Le Prêt.
J. d'ant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Le N° 14, à la page 66, est ~~mil neuf cent~~ celui de la
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux
de doubles du présent registre sont domiciliés à ~~confirmer~~.

Ce que nous certifions.
Romainmotier le 31 Décembre 1913.

né à

filz de

et de



~~mil huit cent~~ Ab. Reigrier
off. de l'état civil.

2^o En vertu de la Circulaire du Département de Justice
de St. Gallen, du 11 Novembre 1911 domiciliée à ~~avec~~ chiffre 3, et de celle
du 16 Décembre 1913. Suisse, du même Département, ce Volume
est clos.

née à

fille de

et de

mil huit cent
Romainmotier le 31 Décembre 1913.



Ab. Reigrier
off. de l'état civil.

Les publications ont eu lieu à

Un double a été remis
le 6 Janvier 1914 (quatorze)
à l'Autorité cantonale, en
exécution de l'art. 2 de
la loi.

Romainmotier le Janvier 1914.
Ab. Reigrier
off. de l'état civil.



Ce volume se termine
par le N° 14, des inscriptions
de l'année 1913. Suisse.
La suite se trouve dans le
volume commençant par le N° 1.
de l'année 1914 (quatorze).
Ce que nous certifions.

Romainmotier le 31 Décembre 1914.
Ab. Reigrier
off. de l'état civil.



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Vu le 25 Mars 1914.
Le Prêt.
J. d'ant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Le N° 14, à la page 66, est ~~mil neuf cent~~ celui de la
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux
de doubles du présent registre sont domiciliés à ~~confirmer~~.

Ce que nous certifions.
Promulgué le 31 Décembre 1913.

né à

filz de

et de



~~mil huit cent~~ Ab. Reigrier
off. de l'état civil.

2^o En vertu de la Circulaire du Département de Justice
de St. Gall, du 11 Novembre 1911 domiciliée à ~~avec~~ chiffre 3, et de celle
du 16 Décembre 1913. Suisse, du même Département, ce Volume
est clos.

née à

fille de

et de

mil huit cent
Promulgué le 31 Décembre 1913.



Ab. Reigrier
off. de l'état civil.

Les publications ont eu lieu à

Un double a été remis
le 6 Janvier 1914 (quatorze)
à l'Autorité cantonale, en
exécution de l'art. 2 de
la loi.

Promulgué le Janvier 1914.
Ab. Reigrier
off. de l'état civil.



Ce volume se termine
par le N° 14, des inscriptions
de l'année 1913. Suisse.
La suite se trouve dans le
volume commençant par le N° 1.
de l'année 1914 (quatorze).
Ce que nous certifions.



Promulgué le 21 Janvier 1914.
Ab. Reigrier
off. de l'état civil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1911.
Reschlimann et Delacretaz.
1912.
Ruebert et Reschat.
Rebischer et Gresset.

Folios.
27. 24.
46.
51.

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

A

1910.

Folios

Baakard et Lasey.

7.

Berthoud et Marchand.

12.

1911.

Bonard et Mounet.

21.

Berthoud et Besson.

27.

Battensweiler et Herod.

29.

1912.

Blanchet et Simonin.

43.

Bonard et Baudry.

51.

1913.

Bonard et Abresol.

53.

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

B

14

<u>1910.</u>		Folios.
Cardoux et Hautier.	f.	.6.
Collomb et Leresehe.	f.	.11.
Chevalier et Magnenet.	f.	.14.
<u>1911.</u>		
Cardoux et Dubat.	f.	.20.
Curtet et Henry.	f.	.26. F
Cornu et Roseburg.	f.	.32.
<u>1912.</u>		
Cochet et Cozet.	f.	.35.
Cardoux et Villard.	f.	.48.
Collomb et Tschou.	f.	.49.
<u>1913.</u>		
Conat et Conod.	f.	.65.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

C

1913

Direrens et Merslan.

Deselaf et T. Mand.

1911

Delacitaz et Jovy

Folios

.58.

.00. F

31

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

D

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

E

1910
Faire et Soumis.

Folios.
.13.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

F

1909

Folios

Guignard et Delacretaz.	R. 1.
Guillard et Blachon.	. 2.
Glaz et Curtet.	F. 3.

1911

Grandjean et Luginens.	F. 23.
Grandjean et Chesaux.	F. 30.

1912

Osy et Baumgartner.	R. 34.
Epignard et Dépas.	. 37.
Grandjean et Firscher.	F. 38.

1913

Glazre et Marnier.	R. 55.
Glazre et Estepsey.	F. 56.

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

G

1919.
Hautier et Lugeon.

Folios.
141.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H

1911

Folios.

v. 31.

Jour et Delacretaz.

1912.

Jacquier et Falquet vs Delacretaz. 1+5.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

1913.
Kägin et Guignard.
Furchofe et Grandjean

Folios.
64.
38

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

K

1911
Loserj et Desmeules.

Folios.
25.

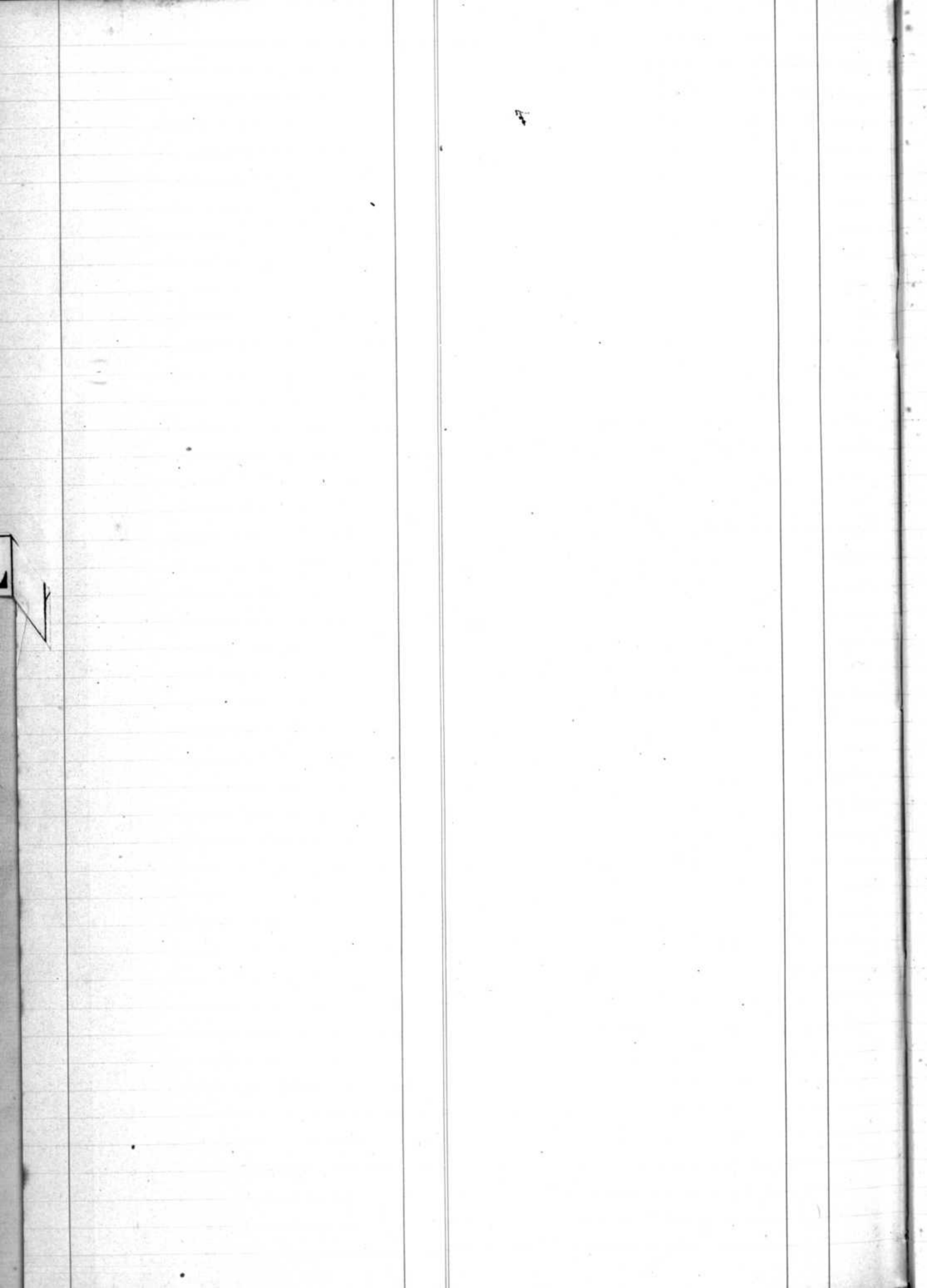
1912.
Lyon et Baudray.

39.

1913.
Laffely et Wühlmann.

60.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z



1910.
Meylan et Tesson.
1919.
Maignemat et Heisch.
1913.
Marti et Bonard.

Folios.
17.
7 44.
54.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

1909

Chicago et Magnemat.

Folios

.4.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

N

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

0

<u>1910</u>	<u>Folios</u>
Pattney et Glanpe	f. 8.
<u>1911</u>	
Paget et Maurhofer.	f. 22.
1912.	
Paget et Saudraz.	f. 42.
1913.	
Paget et Tromard.	f. 57.
Paget et Comad.	f. 61.
Paget et Maillefer.	f. 63.

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

P

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Q

<u>1910.</u>		Folios.
Troy et Guillaume	F.	9.
Troy et Christen.	F.	15.
<u>1911.</u>		
Trechat et Isignens.	F.	28.
<u>1912.</u>		
Troy et Conod.	F.	40.
Troy et Candaux.	F.	47.
<u>1913.</u>		
Preverchon et Passetet-Dadet.	F.	59.
Trechat et Gelin.	F.	63.

R
S
T
U
V
W
X
Z

R

1910
Summit et Chevalley.
1911
Stückli et Chevalier.

Folios.
10.
19.

S
T
U
V
W
X
Z

S

1910.

Craupfel et Glapre.

1912.

Curion et Monique Magnenet.

Folios.

16.

36.

T
U
V
W
X
Z

T

U
V
W
X
Z

U

V
W
X
Z

V

W
X
Z

W

Y

Z

Y
Z

